

LE RETOUR DU JEUDI

Semaine du 27 au 31 octobre



« C'est l'automne les amendements pleuvent ! »

Les épisodes du feuilleton budget à l'AN sont dignes d'une mauvaise série B où les personnages principaux « les députés » font feu de tout bois dans les dépôts d'amendements tant sur le texte du Projet de Loi de Finances (3700) que le PLFSS (1400), loin d'être à notre avantage.

Dans ce marathon parlementaire, il s'agit pour MG France d'être facteur de propositions et d'infléchir dans la mesure du possible les mesures contraires à nos valeurs et à l'exercice serein de notre métier de Médecin Généraliste. Le Bureau National s'y est employé par une lecture attentive des articles de Loi, la rédaction de notes techniques utiles au dépôt d'amendements puis un lobbying auprès de Députés ou Sénateurs favorables à leur défense en Commission des Affaires Sociales ou au Parlement. On reprend aussi les négociations en multilatéral pour la 4ème année avec la ministre Rist, tant qu'elle est à son poste!

Une petite revue des articles adoptés et rejetés en première lecture ou en Commission des Affaires Sociales cette semaine :

- Article 18 sur l'extension du périmètre des Franchises rejeté : un premier point contre la Taxe maladie dénoncée en trans partisan
- Article 28 sur la limitation de durée initiale des arrêts maladies à 15 jours en ville **adopté** : une intrusion dans notre liberté de prescription
- Article 31 sur le remplissage du DMP obligatoire sous peine de sanctions financières adopté: des clics en plus, du temps médical en moins dans un bric-à-brac numérique chronophage
- Amendement visant à dérembourser les prescriptions et actes des médecins déconventionnés adopté : pénalisation et inégalité de traitement des patients qui posent question sur le plan juridique.

Pendant ce temps où les moindres économies sont traguées, le premier Ministre annonce un budget de 130 millions d'euros d'ici 2028 (via un amendement au PLFSS) pour les « Maisons France Santé » dispositif mystérieux jusqu'à maintenant avec un financement non négligeable de 50000 € par site, on peut se demander à quoi servent les MSP et CPTS patiemment construites par les professionnels de santé?

Il faut décidément garder le cap en cet automne tempétueux et éviter les écueils qui menacent, MG France reste vigilant et combatif!

